

EPIDEMIE DE CORONAVIRUS

COMMUNIQUÉ

Le 4 avril 2020



Notre pays va entrer dans sa 4^e semaine de confinement et nos services municipaux et vos élus n'ont eu de cesse d'être mobilisés depuis le début de cette situation, c'est-à-dire depuis le 2 mars dernier.

Nos priorités demeurent portées auprès des personnes seules, isolées ou vulnérables et la continuité des services essentiels à la vie de notre commune et de ses habitants.

Ainsi, nous avons déployé un dispositif exceptionnel pour entrer en contact avec les 1309 Finésiens recensés de plus de 65 ans (chiffre actualisé au 2 avril). A la date de ce 3 avril, 814 Finésiens avaient pu être contactés. 245 appels téléphoniques ont été opérés entre le 31 mars et le 1^{er} avril. 495 visites à domicile par nos ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) sont d'ores et déjà organisées et programmées. Notre service de navette est actif chaque jour et des agents municipaux sont mobilisés quotidiennement pour assurer l'exécution et la livraison des courses et produits essentiels aux personnes isolées et fragiles. C'est un véritable dispositif de solidarité que nous avons déployé à l'attention de nos aînés.

En lien avec le Président de l'UACF (*Union Artisanale et Commerciale de Feignies*), nous publierons en ce début de semaine, une information sur les dispositifs spécifiques déployés (livraison, créneaux horaires, ...) par nos commerçants dans cette période si particulière. Je veux ici saluer leur engagement et leur mobilisation.

Par ailleurs, dès ce lundi 6 avril, l'activité de notre Centre Technique municipal reprendra partiellement, de manière adaptée afin d'assurer l'entretien et la salubrité de nos espaces publics.

Dans cette période où solidarité et responsabilité sont le devoir de tout citoyen, j'en appelle au civisme de tous pour contribuer à ce que nos espaces publics soient respectés et que chacun puisse contribuer à leur entretien et leur bonne tenue de propreté, sans dépôt sauvage notamment!

J'ai, également, pris la décision, de réouvrir le cimetière à partir de ce mardi 7 avril, chaque mardi de 9h00 à 12h et chaque vendredi de 14h à 17h afin que ceux qui le souhaitent puissent se recueillir auprès de leurs proches. Un agent municipal présent sur place, veillera à limiter le nombre de personnes présentes dans l'enceinte du cimetière et aux alentours.

Vous le voyez, nous restons mobilisés chaque jour afin d'ajuster nos organisations et de les adapter à la situation pour répondre aux besoins très particuliers de nos concitoyens en cette période si particulière.

Je vous invite à consulter régulièrement notre site internet : <u>www.ville-feignies.fr</u> actualisé en temps réel, vous permettant d'obtenir les informations indispensables et retraçant la chronologie des dispositions que nous avons prises.

Soyez persuadés de notre pleine et entière mobilisation pour être à vos côtés.

Prenez soin de vous et de vos proches!

Patrick LEDUC, Maire de Fegnies.